



**Compte-rendu de la réunion mensuelle du
Conseil de quartier Gambetta
du 15 Novembre 2017, à 19 heures
Salle du Conseil, Mairie du XX^e arrondissement**

Étaient présents par ordre alphabétique :

Conseillèr(e)s de quartier

Marie DE HEAULME
Vincent GOULIN
Gerard LANSADE
François LALAZ
Lily MARTINET
Valia MORGENBESSER
Christiane PICARD

Pôle Démocratie Locale

Iliia MOULAHCENE, chargé de mission au cabinet de la Maire du XXe

Mairie de Paris

Joëlle Maury, directrice de la Maison des Associations du XXe

Autres participants

Sophie SINNASSAMY, habitante
Jean-Baptiste SALACHAS, Coordinateur de Noël de toutes les couleurs
Monique MEDINA, habitante
Raphael LIPPMANN, habitant
Emmanuel EXTERMANU, habitant
Philippe ARAGON, habitant

Mme NEYRET est excusée

Ci-dessous la liste des documents fournis par le PDL :
-une copie des devis votés lors de cette réunion

1. Noël de toutes les couleurs

Point sur l'événement par Jean Baptiste SALACHAS

L'ensemble des devis ci-dessous ont été voté (fournisseurs et montants respectifs)

Calypto Danse-500€

Cuisine Mode d'emploi -275€

Dhoom Zone-250€

Edition Salachas-257,16€ (sous réserve d'un troisième devis concernant l'impression)

La Générale de théâtre- 250€

Le Fil de soie-1750€

Pastel Creation-320,40€

SONOTEK-1350€

Total : 4952,56

PDL : Monsieur SALACHAS nous a transmis un troisième devis dans la soirée.

2. Jardinières

Les projets 1 et 2 ont été soumis aux conseillers, le projet 2 a été retenu pour un montant de 2200€ (banc jardinière)

3. Questions diverses

Point Mairie

Annonce qu'une salle de la mairie sera à disposition courant janvier, concernant les jeux de clés, des informations vous seront transmises ultérieurement.

Demande d'informations sur le renouvellement des Conseillers : une conseillère suggère de renouveler uniquement 2/3 des conseillers. Le PDL indique que la procédure de renouvellement respectera la charte votée par le Conseil d'Arrondissement et sera communiquée aux conseils de quartier prochainement. En tout état de cause, le renouvellement n'interviendra pas avant la fin des réunions plénières de février 2018.

Le PDL annonce une future réunion sur le sens de circulation rue des prairies, première quinzaine de décembre.

Sujets divers

Une conseillère rapporte que rue des Montiboeufs au niveau de la crèche des passerelles, des barrières installées pour des raisons de sécurité, plan Vigipirate, sont régulièrement déplacées sur le trottoir bloquant la circulation à proximité de la crèche.

Le PDL indique qu'il va alerter les services sur cette situation.

Mme Maury présente le rôle de la Maison des Associations du 20^e et sur la situation des associations du 20^e, elle annonce que la MDA, qui va se transformer en Maison de la vie associative et citoyenne, déménagera en 2018 rue Ramus.

Les conseillers évoquent avec Mme Maury différents points :

- L'absence de transmission des coordonnées des associations du 20^e par la MDA qui avait apparemment été proposé par le PDL lors du début du mandat.
Mme Maury explique qu'il est impossible de transmettre les coordonnées des associations du 20^e (protection des données). Toutefois avec la réforme de la MVAC, lors des inscriptions des associations sur logiciel SIMPA, les associations pourront cocher la case « j'accepte que mes coordonnées soient visibles », dès lors, les conseillers souhaitant un listing d'associations du territoire, pourront effectuer cette démarche sur le site de la Ville de Paris.
- L'absence de communication par la MDA auprès de son fichier des réunions des CQ.
Mme Maury indique que la communication de toutes les MDA n'est pas validée par les mairies d'arrondissement mais par la DDCT. Cependant, la MDA informe

systematiquement les associations qu'elle accompagne du rôle des CQ et les invite, si elles le souhaitent, à les contacter.

A noter que Joelle Maury a demandé à quitter la salle en évoquant son droit de réserve suite à des propos politiques d'un conseiller.

Un conseiller déplore le manque de communication de la mairie du 20^e sur les conseils de quartier notamment sur l'impossibilité de communiquer sur le page CQ dans le journal municipal en évoquant une demande ancienne du conseil Gambetta. Le PDL actuel n'a pas connaissance de cette demande, il va vérifier dans les CR précédents cette demande et lors d'une prochaine réunion, vous expliquera les modalités de parution dans le journal.

La prochaine réunion mensuelle se déroulera le 20 décembre.